Une ressource publiée sur tmnlab.com

Appel à projets « Expérience augmentée du spectacle vivant »

Posted on 1 septembre 2022 by Anne Le Gall

La crise sanitaire a mis en exergue la demande d'accès à des œuvres interprétées à distance et des pratiques de diffusion pour y répondre, à l'instar de la diffusion de vidéo en ligne en direct (livestream) ou de contenus augmentant l'expérience du spectateur.

Le manque de maturité des offres proposées et les difficultés techniques et économiques rencontrées par de nombreux acteurs en la matière ont néanmoins confirmé le besoin d'un soutien aux investissements pour la transposition des techniques audiovisuelles (captation, présence en ligne, diffusion, conservation, etc.) dans le spectacle vivant (théâtre, danse, musique etc.). Dans ce contexte, l'appel à projets « Expérience augmentée du spectacle vivant » a pour objectif de favoriser le développement de nouveaux services et dispositifs de diffusion dématérialisée reposant sur des innovations technologiques, d'usage, d'organisation ou encore de modèle économique.

Informations pratiques :

Cet appel à projets a été décliné en 3 vagues :

- La première vague s'est clôturée le 3 décembre 2021 ;
- La deuxième vague s'est clôturée le 3 mai 2022 ;
- La troisième est en cours, pour un retrait des dossiers et **clôture finale le 3 novembre 2022**.

Le cahier des charges de l'appel à projets, le calendrier, les modalités d'instruction sont accessibles via la plateforme de la Caisse des dépôts et consignations, où se fera également le dépôt des candidatures :
https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?selected=0&PCSLID=CSL_2021_1BXsudcZKw

Nous suivons avec intérêt ces appels à projets, la place de la médiation et la prise en compte de l'impact écologique dans une époque qui invite à un numérique responsable. Nous communiquerons la liste des lauréats dès publication.